

Application 4 : Provisions pour dépréciation des créances :

Au 31/12/07 l'état des titres de l'entreprise «Soraya» se présente comme suit

Titres	Quantite	Prix d'achat unitaire	Valeur d'inventaire initiale au 31/12/07	Valeur d'inventaire au 31/12/08
<u>Titres de participation</u>				
Action (A)	2000	300	295	280
<u>Titres valeurs de placement</u>				
Action (B)	30	250	235	240
Action (C)	40	150	145	148

TAF :

Passer les écritures de régularisation nécessaire au journal au 31/12/2007

Le 15/06/08 l'entreprise «Soraya» a vendu par chèque postal les actions suivantes :

➤ Action A : Quantité vendue : 100 actions
Prix de vente : 240 dh /action

Service bancaire : 28 DH (HT)
⇒ chèque postal n° 50
TVA : 10 %

➤ Action B : Quantité vendue : 10 actions
Prix de vente : 240 dh /action

Service bancaire TTC : 38,5 DH
⇒ chèque postal n° 70
TVA : 10 %

TAF :

Passer au journal de l'entreprise «Soraya» les écritures de régularisation nécessaires sachant que

- Aucune écriture de cession n'a été enregistrée